

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St. / 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Planification d'événements - CFC	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8160-120001/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8160-12-0001	Date 2012-09-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CX-004-61097	
File No. - N° de dossier cx004.W8160-120001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-09-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: York, Rochelle	Buyer Id - Id de l'acheteur cx004
Telephone No. - N° de téléphone (613) 998-8408 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 993-2581
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8160-120001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8160-12-0001

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

cx004W8160-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

cx004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification n° 003

La présente modification vise à répondre aux questions envoyées par des soumissionnaires éventuels.

Question n° 10 :

L'Appendice « 1 » de l'Annexe « A » –Énoncé des travaux : Événement n° 4 – PCEMI VE sur la défense du Canada

Pouvez-vous confirmer que, dans le cadre le cadre de cet événement, 1 groupe de 155 personnes voyageront ensemble de Toronto à Halifax, d'Ottawa au Colorado, puis reviendront ensuite à Toronto dans un délai de cinq jours?

Réponse n° 10 :

C'est exact. Dans le cadre de cet événement, 1 groupe de 155 personnes voyageront ensemble de Toronto à Halifax, d'Ottawa au Colorado, puis reviendront à Toronto dans un délai de cinq jours.

Question n° 11 :

Annexe « B » – Base de paiement, Tableau 2 : Limitation des dépenses – Dépenses directes et de sous-traitance

Pouvez-vous préciser ce que le Collège des Forces canadiennes (CFC) entend par « majoration ferme tout compris des dépenses directes et de sous-traitance »? Devons-nous supposer qu'il s'agit des frais supplémentaires de l'entrepreneur, qui s'ajoutent aux prix total ferme de gestion des services professionnels, qui seront calculés sous forme de pourcentage des dépenses totales encourues dans le cadre du programme?

Réponse n° 11 :

Oui, la « majoration ferme tout compris des dépenses directes et de sous-traitance » correspond à des frais, exprimés sous forme de pourcentage des « dépenses directes et de sous-traitance estimatives totales ». Elle vise à couvrir les frais d'administration liés aux dépenses directes et de sous-traitance.

Voir également la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 6.1.2 – Base de paiement – Dépenses directes et sous-traitance.

Question n° 12 :

Annexe « B » – Base de paiement, Tableau 3 : Prix plafond – Déplacement et hébergement (entrepreneur)

Les entrepreneurs sont-ils censés estimer tous les frais de déplacement, lorsqu'ils voyageront avec le groupe du CFC (incluant le prix des vols individuels), même si aucune information précise n'a été fournie au sujet des destinations dans le cadre de l'événement PSN VE à l'étranger ou de l'événement PCEMI VE en Europe?

Réponse n° 12 :

Oui, voir également la question et la réponse n° 7.

Question n° 13 :

Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, Section I : Soumission technique

Lorsque l'on indique que le soumissionnaire devrait « les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux », cela veut-il dire que le CFC aimerait obtenir d'autres renseignements en plus de ceux liés aux critères obligatoires techniques O.1 et O.2?

Si c'est le cas, ces renseignements doivent-ils se limiter à un certain nombre de pages?

Ces renseignements doivent-ils être fournis dans la soumission comme telle ou sous forme d'appendice?

Réponse n° 13 :

Voir la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, article 2 – Méthode de sélection. Les soumissionnaires devraient utiliser les grilles d'évaluation de l'Annexe « C » et les Fiches d'information pour les échantillons des Appendices « 1 » et « 2 » pour les aider à préparer leur soumission. Il n'y a aucune limite pour ce qui est du nombre de pages. Conformément à la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, les soumissionnaires devraient utiliser « un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions ».

Question n° 14 :

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, article 2 – Méthode de sélection
« La soumission recevable avec la valeur d'évaluation de la proposition (VEP) le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat. »

Pouvez-vous préciser ce que l'on entend par « valeur d'évaluation de la proposition (VEP) et comment celle-ci est calculée?

Réponse n° 14 :

Voir l'Annexe « B » – Base de paiement, pour obtenir des précisions au sujet de la VEP et de la méthode de calcul connexe. Une version électronique de l'Annexe « B » (avec formules intégrées) peut être obtenue en communiquant avec l'autorité contractante désignée à la Partie 6, article 5.1.

Toutes les autres modalités des documents d'invitation à soumissionner demeurent inchangées.